



# CONTRE LA RÉFORMITE

## POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT



Jean-Rémi GIRARD - Président du SNALC

**On aurait pu nous laisser un peu tranquilles, non ?**

**Nous sortons de cinq années éprouvantes, épuisantes, éreintantes, passées sous l'influence d'un ministre qui avait une (mauvaise) idée à la minute** — on pense aux PIAL, à la seconde HSA non refusable, au concours en fin de M2, aux constellations, à la transformation de la voie professionnelle, et j'en passe. Était-ce trop demander de souffler quelques temps ? Voilà donc le retour des réformes, terme usé jusqu'à la corde, au point d'avoir acquis une connotation franchement négative. Chaque fois qu'un ministre dit « je vais réformer », il y a quelque part un personnel de l'Éducation nationale qui fait un *burn out*.

**On nous parlait pourtant de dialogue social renouvelé, d'écoute.** Et voilà que déboulent l'école du futur, la réforme du collège, celle de la voie professionnelle (encore !) et le pacte. Nous allons toutes et tous y passer des heures, des jours, des semaines, des mois, à élaborer des *diagnostics partagés* pour *co-construire* ou même *incuber* des *projets* forcément *innovants*. On pourra expérimenter les méthodes du guide « compilation de facilitation » proposé sur Eduscol et faire — je cite — des « exercices inspirés du *design thinking* pour s'aider dans la conception de déroulés de session de travail collaboratif ». C'est rempli à ras-bord d'écosystèmes, de *flowcharts*, de *fish bowls* (!) et de *world cafés*. L'un des exercices propose de dessiner un bateau : peut-être une métaphore pour nous indiquer qu'il est temps de quitter le navire ?



**Et tout cela se fait le plus souvent sans même savoir d'où l'on part** . La réforme du collège de 2016 ? Jamais évaluée sérieusement. La réforme du bac et du LGT ? D'après le ministre, elle est formidable, mais on ne sait toujours pas pourquoi. La voie professionnelle, quant à elle, va plus loin dans le délire, puisque l'on vient d'y créer la réforme perpétuelle : on n'attend même plus de finir la précédente pour lancer la suivante.

**Le SNALC est là, heureusement, pour veiller au grain.** Cela peut être :

- par la grève, comme nous l'avons fait dans la voie professionnelle le 18 octobre, et comme nous n'hésiterons pas à le faire sur une nouvelle réforme des retraites ;
- par le travail d'information et de communication dans tous les grands médias, comme pour la rémunération de l'ensemble des personnels ;
- par l'engagement, par exemple chez les personnels administratifs pour lesquels le SNALC a signé un protocole d'accord pluriannuel ;
- par l'accompagnement individuel, tant pour votre carrière et votre mutation que par nos dispositifs d'aide Mobi-SNALC et Avantages-SNALC ou par notre cellule juridique ;
- par des propositions intelligentes qui finissent par être écoutées, comme sur l'inclusion. Après des années et des années de souffrance des élèves comme des personnels, le ministre a annoncé réunir tous les acteurs de l'inclusion scolaire autour de la même table. C'est une demande qui avait été faite par le SNALC non seulement au ministre, mais aussi à Matignon et même portée devant les députés. C'est pour nous la dernière chance de faire un bilan honnête appuyé sur les milliers de retours de collègues dont nous disposons avant que le système n'implose.

**Pour pouvoir continuer à jouer son rôle de lanceur d'alerte, de garde -fou et de défenseur de chaque personnel, le SNALC compte sur vous aux élections professionnelles, du 1<sup>er</sup> au 8 décembre. Plus vous nous permettez d'asseoir notre représentativité, plus vous nous donnerez des armes pour faire reculer la réformite aiguë qui affaiblit notre École depuis trop longtemps. Et plus vous vous assurerez d'être soutenu par un syndicat qui n'a qu'un seul et unique objectif : garantir à chaque personnel un meilleur traitement.**

Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 - Ministère de l'éducation nationale



Selon un accord passé entre le SNALC et la FA-FPE, les résultats obtenus par le SNALC seront agrégés à ceux de la FA-FPE dans le cadre du calcul de la représentativité pour le Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État.

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT  
je vote SNALC, je fais voter SNALC  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**